

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERRI

N° 2190 /AGRI.8.-

Référence: Votre n° 326 I/Agri.8.
en date du 27 Aout 1952

OBJET:

Centres d'alevinage
secondaires.-

KARA



Ruhengeri, le 19 Septembre 1952.-

Copie pour information à Monsieur
l'Agronome Adjoint Principal POCHE J. à
RUHENGERRI.-

Ruhengeri, le 19 Septembre 1952.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
R. GAUPIN,-

Handwritten signature of R. Gaupin.

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre rappelée
en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que l'aménagement d'un étang de 5 à 10 ares implique
le secours d'un crédit que la chefferie du Bugalura ne
possède pas.

Je me permets de vous demander si la
Caisse Pays peut nous octroyer un subside de l'ordre
de 25.000 francs.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,

Sé): R. GAUPIN,-

Monsieur le Résident du Ruanda
à

K I G A L I.-